

Compte Rendu Sommaire du Conseil Municipal  
Séance du 26 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Véronique BERTHO, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 18 septembre 2014
Nombre de conseillers présents	: 11	Date d'affichage et de publication	: 27 septembre 2014
Nombre de conseillers votants	: 15		

Etaient présents : Véronique BERTHO, Cécile GUILLOTTE, Bernadette FLAMENT, Camille LE FLOCH, Jean Joseph LE PAN, Dominique ROUSSELOT, Corinne TOULME, Hugues BANNET, Thomas PERRARD, Anne-France NAUDIN et Hervé MICHET DE LA BAUME

Etaient absents excusés ayant remis pouvoir : Pierrick THOMAS a remis pouvoir à Véronique BERTHO, Yann COHENNEC à Cécile GUILLOTTE, Stéphane CLEMENT à Dominique ROUSSELOT et Bernard GIARD à Corinne TOULME

Secrétaire de séance : Hugues BANNET

\*\*\*\*\*

Tout d'abord, Madame le Maire demande aux élus d'observer une minute de silence en hommage à Hervé GOURDEL, sauvagement exécuté.

Puis, elle salue, ainsi va la vie, la naissance de Marius PARISOT à Keroulep, né le 12 juillet dernier.

01. Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets

Sur invitation de Madame le Maire, Florian BESNIER, Responsable du service des déchets et de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes de Belle-Île-en-mer, est venu présenter et commenter le rapport annuel 2013 du service public de gestion des déchets. Des échanges très fructueux sont intervenus entre Monsieur BESNIER et les élus qui l'ont remercié pour son excellente prestation. Le rapport dont il s'agit est à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

02. Travaux de réfection de la toiture de la mairie et ravalement de façade : Demandes d'aides financières (travaux et maîtrise d'œuvre)

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la réalisation des travaux de réfection de la toiture de la mairie et ravalement de façade ; programme ayant fait l'objet d'un examen des membres de la commission communale en charge des travaux. Il autorise Madame le Maire à lancer l'opération, sachant qu'en premier lieu, un diagnostic de la charpente sera réalisé.

\* Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 99 699.00 euros Hors Taxes, soit 86 695.00 euros Hors Taxes pour les travaux et 13 004.00 euros Hors Taxes pour la partie bureau d'études et maîtrise d'œuvre.

\* Le conseil municipal approuve le plan de financement suivant, et autorise le maire à monter le dossier de demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général du Morbihan :

<u>Dépenses</u>	:	Total Hors Taxes	:	99 699.00 euros
		Total Toutes Taxes Comprises	:	119 639.00 euros
<u>Recettes</u>	:	Conseil Général du Morbihan (30 %)	:	29 909.70 euros
		Prêt Relais TVA court terme	:	19 940.00 euros
		Emprunt commune moyen terme	:	69 789.30 euros
		Total	:	119 639.00 euros

### 03. Désignation de cinq élus devant siéger au bureau du Comité de Jumelage Locmaria/Méaudre

Le conseil municipal doit désigner cinq de ses membres comme faisant partie du comité directeur du Comité de jumelage Locmaria/Méaudre.

Ainsi, en sus de Madame le Maire, Dominique ROUSSELOT, Yann COCHENNEC, Bernadette FLAMENT, Camille LE FLOCH ET Corinne TOULME sont désignés membres de droit du comité de jumelage Locmaria/Méaudre ; tous membres de la commission communale d'animation.

### 04. Redevance d'occupation du Domaine Public Routier due par les opérateurs de télécommunications - Année 2014 -

Le maire propose au conseil municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications, conformément à la réglementation. Ainsi il sera appliqué :

- 40.40 euros par kilomètre et par artère en souterrain,
- 53.87 euros par kilomètre et par artère en aérien,
- 26.94 euros par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabines notamment).

Cette recette de l'ordre de 4 000.00 euros est inscrite au budget au compte 70323.

### 05. Information de Madame le Maire dans le cadre de sa délégation en matière de marchés publics : Information n° 4

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de sa délégation, le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

#### Décision du 12.09.2014

Marché de maîtrise d'œuvre Réfection toiture et ravalement bâtiment Mairie

Yves GAUTHIER, Architecte SARL

Forfait provisoire de rémunération : 12 500.00 euros HT (15 000.00 euros TTC) soit 10 % des travaux sur une base de 100 000.00 euros à 150 000.00 euros suivant diagnostic charpente

#### Décision du 22.09.2014

Fourniture et remplacement platine électronique lave-vaisselle Restaurant Scolaire

D.F.I. Eric Delanoë

Montant : 420.00 euros TTC

### 06. Divers

- Transports maritimes : Madame le Maire fait part aux élus de la rencontre des maires des îles de Groix, Houat, Hoëdic et Belle-Île avec Monsieur Goulard, Président du Conseil Général du Morbihan. Elle fait savoir que les maires, élus par la population locale et parfaitement concernés par le développement économique de leurs îles, sont bien décidés à être très fermes. Une nouvelle rencontre aura lieu à Vannes dans les premiers jours d'octobre. Monsieur Goulard a souhaité associer les maires bien que ce ne soit pas de compétence communale mais l'enjeu est majeur.
- Centre des Finances Publiques : Madame BERTHO fait part de sa profonde inquiétude quant à la fermeture régulière du Centre des Finances Publiques de Le Palais. Elle déplore les fermetures répétées du centre qui vont inévitablement avoir un impact sur l'économie locale, les finances locales et ce, pour toutes les collectivités.

- Commission Communale des Travaux : Monsieur ROUSSELOT fait état du compte rendu de la commission réunie le 22.09.2014. Les principaux sujets évoqués sont les travaux relatifs au bâtiment de la mairie ainsi que la voirie. Dans ce dernier domaine, l'on notera, en particulier, la réfection du « Carbon », Amaud, Kergolay.
- Déclaration d'incinération pour végétaux : Plus de déclaration en mairie. L'avis du SDIS sera affiché à partir du 1<sup>er</sup> octobre aux portes de la mairie et demeure consultable sur le site internet du SDIS : [www.sdis56.fr](http://www.sdis56.fr)
- Rappel Recensement de la population : il sera réalisé du 15 janvier au 14 février 2015
- Eclairage public : l'entreprise Garczynski en charge de la maintenance de l'éclairage public a été contactée suite à différents soucis sur le réseau
- Exposition « Jaune Cotten » : accord des élus pour acheter 10 livres
- Drame de la mer à la Pointe du Squeul - Recueillement - Un pêcheur est déclaré disparu, une nouvelle fois, dans le cadre d'opérations de pêche au large de nos côtes belliloises. Amitiés aux familles.
- Les dates des commissions communales en charge des finances et des affaires scolaires sont fixées respectivement au 9 octobre et 16 octobre 2014 à 19 heures 00
- Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 15 octobre 2014 à 19 heures 00.

La séance est levée à 20 heures 15.

